



Industries Françaises de l'Ameublement

Communiqué de presse
Paris, le 09 mars 2010

Le Mobilier pour Collectivités enfin quantifié !

L'étude de quantification du marché du mobilier pour collectivités, portant sur les chiffres de l'année 2008 avec tendances 2009, vient d'être publiée.

Un événement ! C'est la première fois, en France, que sont analysés, dans le détail, par produit et par réseau de distribution, 8 segments du marché du mobilier pour collectivités :

- Hébergement, restauration, accueil et mobilier polyvalent ;
- Mobilier scolaire et pour petite enfance ;
- Produits d'affichage et d'écriture ;
- Mobilier pour médiathèques et bibliothèques ;
- Mobilier pour salles de spectacles ;
- Vestiaires ;
- Mobilier technique ;
- Mobilier hospitalier.

Pour chacun de ces segments, sont analysés le profil des industriels, le niveau de concentration, le développement des échanges extérieurs et les déterminants de la demande.

Bonne nouvelle, le marché du mobilier pour collectivité a bien résisté à la crise économique : évalué à 650 millions d'euros, ce marché a été en hausse de 3 % en 2008 par rapport à 2007 et n'a enregistré une baisse de chiffre d'affaires en 2009 que de 3 % !

A noter que globalement, près de la moitié de ce chiffre est réalisée en vente directe sans recourir à un distributeur, ce chiffre étant encore plus élevé sur les segments mobilier scolaire et petite enfance, bibliothèque/médiathèque et salles de spectacles.

Plus de 70 entreprises (industriels français, importateurs et distributeurs) ont répondu à l'enquête, soit un taux de représentativité, de 50 à 80 %, selon les segments.

Cette étude a été confiée au cabinet d'études Global Insight (anciennement Dafsa) qui réalise, par ailleurs, depuis plus de 15 ans pour l'UNIFA, l'étude annuelle sur le marché du mobilier de bureau. Le rapport complet de l'étude de 65 pages, disponible en version électronique, est en vente en souscription auprès de l'UNIFA.

L'UNIFA, Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement, syndicat professionnel créé en 1960, est l'organisation la plus représentative de l'ameublement avec plus de 500 adhérents : industriels, éditeurs et agences d'intérieur. Cette représentativité s'exprime également à travers les 3 pôles de l'UNIFA, composés de 15 groupements de spécialité qui fédèrent les dirigeants de ces professions : pôle Maison, pôle Métiers d'Art et pôle Lieux de vie collectifs.

Le pôle Lieux de vie collectifs de l'UNIFA rassemble ainsi les agences d'intérieur, les industriels de mobilier pour cafés hôtels, restaurants, les industriels de mobilier de bureau, les industriels de mobilier pour collectivités et les industriels de mobilier urbain et espaces naturels.